

## AVIS PUBLIC

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PROJETS DE RÈGLEMENTS D'URBANISME

AUX PERSONNES INTÉRESSÉES par les projets de règlements modifiant les Règlements 1296-2020 (plan d'urbanisme), 1297-2020 (zonage), 1299-2020 (permis et certificats), 1300-2020 (PIIA) afin d'assurer leur conformité au Règlement 399-25 modifiant le Règlement 188-07 relatif au schéma d'aménagement et de développement révisé, lequel modifie plusieurs aires d'affectation et diverses dispositions.

**AVIS** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance ordinaire tenue le **5 mai 2026**, le conseil a adopté les projets de règlements suivants :

- **P-2026-10** Amendement au Règlement 1296-2020 relatif au plan d'urbanisme
- **P-2026-11** Amendement au Règlement 1297-2020 relatif au zonage
- **P-2026-12** Amendement au Règlement 1299-2020 relatif aux permis et certificats
- **P-2026-13** Amendement au Règlement 1300-2020 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)

Une **assemblée publique de consultation** se tiendra le **26 mai 2026 à 17 h 45**, à la salle du conseil située au 2199, boulevard Sainte-Sophie à Sainte-Sophie afin de présenter les modifications prévues aux projets de règlements suivants :

- **P-2026-10** Précisions relatives aux zones de niveau sonore élevé, ajustement d'un moyen de mise en œuvre applicable aux usages sensibles, insertion et encadrement de la fonction « Récréation intensive », ainsi que modifications aux plans d'aménagement, soit au plan 1 par l'agrandissement du périmètre d'urbanisation et l'ajustement des limites de la zone de niveau sonore élevé en bordure de la route 158, et au plan 2 par le remplacement de certaines affectations (« Rurale » par « Conservation », « Périurbaine » et « Industrielle » par « Urbaine ») et l'agrandissement du périmètre d'urbanisation.
- **P-2026-11** Protection d'un milieu humide, mise à jour des règles applicables aux zones de niveau sonore élevé et ajout de définitions liées au bruit, ainsi que modifications au plan de zonage et aux grilles des spécifications, soit au plan de zonage par le remplacement de certaines zones périurbaines et industrielles par des zones urbaines, l'agrandissement du périmètre d'urbanisation, l'agrandissement d'une zone de conservation à même une zone rurale, ainsi que la création de nouvelles zones de conservation et de zones rurales à même certaines parties de zones existantes.
- **P-2026-12** Obligation de fournir une étude acoustique pour les opérations cadastrales et interventions situées dans une zone de niveau sonore élevé, ainsi que les plans, devis et engagements requis lorsque des mesures de mitigation doivent être réalisées.
- **P-2026-13** Retrait des références aux zones de niveau sonore élevé dans les documents exigibles, abrogation de l'article 2.2.2 et suppression de la section 3.6.

Lors de cette assemblée, le projet sera expliqué et toute personne ou tout organisme pourra être entendu.

Les projets de règlements peuvent être consultés au bureau du directeur général et greffier-trésorier, situé au 2199, boulevard Sainte-Sophie, ainsi que sur le site Web de la Municipalité : [Projets de règlements P-2026-10 à P-2026-13.](#)

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 14 mai 2026.

France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe

---

## ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE CONSULTATION

Certificat de publication (article 420)

Je soussignée, France Charlebois, directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe, certifie avoir publié le présent avis public en affichant une copie sur le site Web de la Municipalité et sur le babillard de l'hôtel de ville le **14 mai 2026**, entre 8 h 30 et 16 h 30.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE,

France Charlebois, OMA  
Directrice du greffe et greffière-trésorière adjointe